1958-1961: **la Suisse** à l'heure des grands tournants

De Berlin à Cuba, de la décolonisation au Marché commun, le XXIe volume des «Documents diplomatiques suisses» éclaire une période charnière pour la politique extérieure de la Confédération

Trois ans pour changer d'époque. A bien des égards, la période couverte par le nouveau volume des *Documents diplomatiques suisses* (mars 1958-juin 1961) marque un tournant pour la politique extérieure de la Confédération. D'abord, parce que les 155 documents compilés dans ce XXIe tome couvrent la fin du mandat de Max Petitpierre, chef de la diplomatie suisse depuis 1945. Ensuite, parce que les crises qui surviennent à Berlin et à Cuba sonnent le glas des espoirs de paix suscités au cours de la période précédente et ouvrent un nouveau chapitre, plus tendu, de la Guerre froide. Enfin, parce que ces années sont également celles de la naissance du Marché commun et des premiers pas de l'aide au développement.

UNE VOIE EXIGEANTE

«Dans les faits, le statut de neutralité helvétique n'a plus de réalité depuis 1946, explique Antoine Fleury, professeur au Département d'histoire générale et directeur de la Commission de la publication des Documents diplomatiques suisses (DDS). *Cela n'empêche pas la Suisse de continuer à se revendiquer comme telle afin de conserver une marge de manœuvre indépendante entre les grandes puissances. Mais c'est un exercice extraordinairement difficile, qui demande une très grande cohérence et, parfois, un certain courage.»*

Sur la scène mondiale, la Suisse n'a cependant guère d'autre choix que de cultiver sa différence pour continuer à exister. Face aux chocs de plus en plus frontaux entre l'Est et l'Ouest, les autorités fédérales font le choix du pragmatisme: sans fermer la porte aux Soviétiques, elles maintiennent leur refus d'adhérer à l'ONU. Et, malgré une opinion très partisane, la Suisse se tiendra logiquement à l'écart de la crise qui se noue à Berlin et qui aboutira, en août 1961, à la construction du «Mur de la honte».

LE PÉRIL «ROUGE»

A Cuba, autre point chaud du globe depuis la prise du pouvoir par Fidel Castro le 1er janvier 1959, le Conseil fédéral mise en revanche sur l'action en acceptant de représenter les intérêts des Etats-Unis à La Havane. Ce mandat, qui est toujours en cours, permettra aux diplomates helvétiques de rendre de nombreux services, notamment durant la «crise des missiles» de 1962.

> «Dans les faits, le statut de neutralité helvétique n'a plus de réalité depuis 1946»

La menace que représente l'Union soviétique, au faîte de sa puissance depuis la mise en orbite du premier «Spoutnik» en octobre 1957, a également des conséquences plus directes pour la Suisse. Elle tient en effet une place prépondérante dans la décision, prise en juillet 1958, d'envisager de doter le pays de l'arme nucléaire. Une option qui divise tant les membres du Conseil fédéral que l'opinion publique et qui sera rapidement abandonnée, malgré quelques contacts avec la France et les pays anglo-saxons en vue de se procurer la technologie adéquate. Berne étudie par ailleurs, quasiment dans le même temps, l'idée de transférer, en cas d'invasion soviétique, le siège de certaines sociétés nationales dans des pays réputés sûrs comme le Canada.

CHAOS AU CONGO

Au Sud, la décolonisation – entre mars 1958 et juin 1961, pas moins de 22 nouveaux Etats apparaissent sur la carte du monde – ouvre également un autre champ d'activités très vaste pour le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Les «bons offices» suisses apportent ainsi des résultats non négligeables dans le conflit qui oppose la France aux indépendantistes algériens. Au prix de quelques frictions avec Paris, le Conseil fédéral contribue en effet à préparer le terrain pour les accords d'Evian, qui mettent un terme à la guerre en mars 1962, en accordant notamment accueil et protection aux représentants du gouvernement provisoire algérien.

Mais c'est le chaos régnant au Congo depuis juillet 1960 qui fournit sans doute aux diplomates de la Confédération l'occasion d'illustrer, avec une ampleur inédite depuis 1945, le bien-fondé du concept de «neutralité active». *«A la suite de la rupture avec la Belgique, c'est l'ONU qui était censée faire marcher le pays et aider son jeune gouvernement, notamment par l'envoi de casques bleus*, commente Antoine Fleury. *Mais il fallait également assurer la continuité au sein de l'administration et des hôpitaux, par exemple. Et comme l'action de l'ONU elle-même était passablement critiquée, son secrétaire général choisit de faire appel à la Suisse pour contribuer à l'entretien des services vitaux de l'administration congolaise.»*

CORBIS

En juillet 1958, le Conseil fédéral étudie la possibilité de doter la Suisse de la bombe atomique. Un projet vite abandonné (ci-dessus, un test effectué. Essais nucléaires dans le Névada en 1953).

Actrice de premier plan dans ce qui peut être considéré comme la première grande intervention humanitaire en Afrique, la Confédération mobilise alors tout ce qu'elle compte comme experts, tandis que Max Petitpierre obtient de Swissair les appareils nécessaires à l'envoi sur place de plusieurs tonnes de vivres et de matériel.

DU MARCHÉ COMMUN À L'AELE

Quant au vaste chantier que représente le processus d'intégration européenne, les documents retenus dans ce XXIe volume témoignent d'une attitude beaucoup moins dogmatique que celle qui a souvent été mise en avant jusqu'ici. *«Ce que la Suisse souhaitait c'était éviter une division supplémentaire au sein du monde occidental, du moins sur le plan des échanges économiques*, analyse Antoine Fleury. *Pour ce faire, on a donc conçu à partir de 1957, d'un commun accord avec les autres membres de l'Organisation européenne de coopération économique, un projet visant à mettre sur pied, simultanément à l'instauration du traité de Rome, une grande zone de libre-échange. Ce n'est qu'après l'échec de ces négociations que la Suisse s'est ralliée à l'idée de l'AELE. Et encore, ce choix ne signifiait pas qu'il fallait tourner le dos à Bruxelles puisque, dès 1961, la Suisse a déposé, conjointement à la Grande-Bretagne et aux pays scandinaves de l'AELE, une demande d'association au Marché commun.»* ▮

Vincent Monnet

Documents diplomatiques suisses, vol. XXI, 1958-1961, Ed Zoé 423 p.

La diplomatie au bout de la souris

Pendant des volumes édités sur papier, la base de données en ligne «DoDis» permet à tout un chacun d'accéder gratuitement aux documents relatifs aux relations internationales et à la politique étrangère de la Suisse dans l'après-guerre en quelques coups de souris. Parallèlement au contenu des volumes imprimés (qui comptent chacun environ 150 documents), cette plateforme bilingue (français/allemand) met en effet à disposition du public une sélection de près de 500 documents reproduits en facsimilés pour chaque période.

Continuellement enrichie, DoDis contient aujourd'hui 7100 documents et 1200 références bibliographiques, des informations sur près de 20 100 personnes, avec des indications sur leurs activités professionnelles et politiques, ainsi que sur 9400 organisations. Environ 2700 termes géographiques sont également indexés. La première série des Documents diplomatiques suisses (volumes 1 à 15) est également disponible depuis peu en format digital, de même que le fameux «Rapport Ludwig» de 1957 relatif au traitement des réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Sur le plan de la présentation et des fonctionnalités, DoDis profite depuis l'automne 2006 de masques de recherches simplifiés et de possibilités de recherches élargies. Ainsi, il est dorénavant possible de faire apparaître les liens existant entre des personnes (notamment les liens de parenté), entre organisations (entre la maison mère et les filiales) ou entre documents (lorsque le document A est une annexe du document B, par exemple).

Mené en collaboration avec d'autres universités suisses, le projet bénéficie du soutien conjoint de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, du Fonds national suisse de la recherche scientifique, du Département fédéral des affaires étrangères, des Archives fédérales, ainsi que de la Fondation Ernst et Lucie Schmidheiny. VM

www.dodis.ch